

Le traitement du sens et la phraséologie collocationnelle dans le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet (1680)

The processing of meaning and collocational phraseology in Pierre Richelet's *Dictionnaire françois* (1680)

Cosimo De Giovanni¹

Abstract: The present study examines the role of phraseology, especially collocational phraseology, in the semantic organization of the lexicon of the *Dictionnaire françois* by Pierre Richelet (1680). The aim of this study is to demonstrate that there is a direct relationship between the collocational information, located at end of each lexicographical article, and the material presentation of the definitional field. The latter is ensured through the implementation of the usage definition alongside the semantic definition. This work is studied within the field of historical metaphraseography based on the theoretical and descriptive principles of historical metalexigraphy.

Keywords: *Dictionnaire françois*, Richelet (Pierre), historical metalexigraphy, historical metaphraseography, collocation

1. Introduction²

À l'époque de la publication du *Dictionnaire françois* (dorénavant DF) de Pierre Richelet en 1680, une certaine tradition lexicographique existait déjà en France grâce aux publications de Robert Estienne, depuis 1539, qui culmina avec la publication posthume, en 1606, du *Thresor de la langue francoyse* de Jean Nicot³. Par rapport aux dictionnaires de ses devanciers, celui de Richelet est le premier dictionnaire où le métalangage est le français et non plus (seulement) le latin⁴.

¹ Université de Cagliari, Dipartimento di Lettere, Lingue e Beni Culturali ; cdegiova@unica.it, cosimodegiovanni@gmail.com.

² Nos remerciements vont aux rapporteurs du comité de lecture de la revue pour leurs remarques constructives.

³ Sur la vocation bilingue des premiers dictionnaires monolingues, nous renvoyons à Leclercq (2006).

⁴ À propos du recours au latin comme métalangage dans le DF, voir Petrequin (2009 : 506-511).

Contrairement aux dictionnaires antérieurs, le DF présente quelques innovations qui constitueront la base de la lexicographie monolingue française des siècles suivants. En particulier, comme nous le verrons plus loin, en essayant d'ordonner les deux structures qui composent le répertoire lexicographique – la macrostructure et la microstructure – il assigne à la phraséologie (en particulier aux collocations, aux expressions idiomatiques et aux proverbes) une place précise au sein du texte lexicographique. De plus, une grande partie du DF est construite sur la base d'un corpus où les citations d'auteurs⁵ – avec des exemples forgés directement par les rédacteurs – figurent à l'intérieur de chaque article. Beaucoup de ces exemples contiennent des unités phraséologiques⁶.

Partant de ce constat, cet article vise à montrer le rôle joué par la phraséologie dans le travail de constitution du discours lexicographique et en particulier dans la construction du sens des unités lexicales. Nous nous intéresserons principalement au domaine de la phraséologie collocationnelle⁷. Notre démarche s'inscrit dans la (*méta*) *phraséographie historique synchronique* qui – s'inspirant des méthodes et des approches de la métalexigraphie historique (cf. Bárdosi 2017 ; Wooldridge 1977, 1999 ; Petrequin 2007, 2009 ; Quemada 1967) – a pour tâche d'identifier et d'interpréter les représentations des unités phraséologiques dans les dictionnaires anciens.

2. Précis de terminologie phraséologique et phraséographique

La terminologie phraséologique – et phraséographique – en usage à l'époque de Richelet était soit pauvre, soit imprécise, soit totalement absente. Le terme *phraséologie* existait mais il était réservé à un contexte plus pratique. Ce n'est pas un hasard si les ouvrages contenant le terme *phraséologie* sont essentiellement des compilations, bilingues ou plurilingues, orientées explicitement vers la pédagogie, s'adressant à des apprenants étrangers, à des voyageurs, à des commerçants et plus généralement à ceux qui voulaient s'essayer à l'art de la conversation⁸. À l'époque, et pour longtemps encore, le terme *phraséologie* aurait été

⁵ Le concept inclut également les citations extraites de textes scientifiques qui ne manquent pas dans le DF.

⁶ Une unité phraséologique, appelée aussi phrasème, est une combinaison plus ou moins libre de plusieurs éléments lexicaux. Cette définition large permet d'inclure parmi les unités phraséologiques non seulement les collocations et les expressions idiomatiques, mais aussi les colligations ou collocations grammaticales, les phrases situationnelles ou pragmatèmes, les syntagmes qui relèvent de la stabilisation, les proverbes et les dictons.

⁷ Nous adhérons à la tripartition faite par González-Rey (2002) en *phraséologie collocationnelle, idiomatique et parémiologique*, reprise par Bolly (2011).

⁸ Cependant, la pratique de lier la phraséologie à un tout autre genre que celui de la lexicographie générale n'est pas aussi répandue qu'il y paraît. En 1676, quatre ans avant la publication du DF, le lexicographe allemand, Mattia Kramer publie à Nuremberg, *Il nuovo dizzionario delle due lingue, italiana-tedesca e tedesca-italiana, amplificato da ricchissima fraseologia*. À ce propos, voir aussi Leclerq (2008).

entendu dans un sens plus large que celui d'aujourd'hui (González-Rey 2021 ; De Giovanni 2021, 2022a, 2022b). Par ailleurs, la parenté morphologique avec un autre terme en gestation à l'époque, celui de *phrase*, encore loin d'avoir acquis son sens moderne, a freiné la diffusion du terme *phraséologie* dans le cadre de la lexicographie générale⁹. En effet, il faudra attendre le XIXe siècle pour que le terme trouve sa place dans la nomenclature des dictionnaires monolingues. Pour la plupart, la phraséologie est conçue comme quelque chose qui est spécifique à une langue, à un idiome – étant très proche de la notion contemporaine de *phraséologie idiomatologique* ou *idiomatologie* (cf. González-Rey 2021) –, mais aussi à un écrivain, voir par exemple les définitions du *Dictionnaire de l'Académie* de 1835¹⁰ et du Littré de 1873¹¹. Pour la majorité des dictionnaires, elle a surtout un usage péjoratif ; voir, par exemple, le *Dictionnaire de l'Académie* (l'exemple en fin d'article) et le Littré¹². Ce dernier sera le seul à l'époque à tenter de donner à la phraséologie le statut de discipline¹³.

Y a-t-il d'autres termes liés au domaine linguistique et phraséologique que l'on peut trouver dans le DF ? La plupart de ces termes se retrouvent d'abord dans les textes péricgraphiques du dictionnaire. La péricgraphie du DF se compose de quatre éléments : l'*Avertissement*, l'*Explication des marques*, la *Table alphabétique des auteurs cités* et la *Table alphabétique des abréviations*.

On note que tant l'*Avertissement* que l'*Explication des marques* [de domaine et d'usage] introduisent beaucoup de termes liés au domaine de la phraséologie dont les référents sont assez flous : « expressions » – qui est aussi présent dans le titre sous la forme « expressions propres, figurées et burlesque » –, « manières de parler », « phrases », « façons de parler ». Sans aucun doute, ces expressions ne sont pas utilisées avec leur sens moderne et elles sont liées par un rapport de synonymie. En fait, les mots que nous venons de voir apparaissent toujours en cooccurrence avec d'autres unités telles que « mots » et « termes », dans « ...mots... expressions », « ...termes... manières de parler » et « ...termes... phrases ». La répétition de ce schéma suggère qu'il existe une certaine relation quasi-synonymique entre les seconds éléments des trois couples.

⁹ Avant le XVIIIe siècle, la *phrase* relève encore de la sphère de la langue orale et elle est loin d'être considérée comme une production syntaxique (Seguin 1993).

¹⁰ « Construction de phrases particulière à une langue, ou propre à un écrivain. *La phraséologie de la langue grecque, de la langue latine, de la langue française, etc. La phraséologie de cet auteur est bizarre, vicieuse* »

¹¹ « 2. Construction de phrase particulière à une langue ou à un écrivain. « *La phraséologie annamitique n'est pas conforme en tout à la phraséologie chinoise* », Abel Remusat, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 47 ».

¹² « Se prend quelquefois en mauvaise part pour exprimer des discours creux et vides de sens. Ce n'est que de la phraséologie ».

¹³ « 1. L'étude et la connaissance de la phrase et, par conséquent, une partie très importante de la grammaire (peu usité en ce sens) ».

Un nouveau jeu de répétitions et de substitutions par synonymie est présent dans l'*Avertissement*¹⁴ :

A l'égard de chaque mot, on a observé cet ordre. On a commencé par le sens propre avec les façons de parler qui se rapportent à ce sens. On y a joint le figuré avec ses phrases. On a accompagné cela de quelques proverbes, au cas que sur le mot il y en ait eu de raisonnables, & on a marqué si le mot est un terme d'art, s'il est vrai qu'il en soit un.

On rencontre dans le texte les termes « façons de parler », « phrases » et « proverbes », alors qu'au-dessus on avait les termes « expressions », « manières de parler », « phrases ». Cependant, il semble que, malgré une certaine fluctuation terminologique, l'existence d'une idée sur le fonctionnement de la langue demeure dans le projet lexicographique des rédacteurs du DF, où forme et sens vont en quelque sorte de pair. En effet, cette idée d'appariement sens-forme est explicitée par l'utilisation des verbes « se rapporter », « joindre » et « accompagner ». Ainsi, la phraséologie participe de l'organisation sémantique du lexique du dictionnaire : du sens propre auquel se rapportent les « façons de parler », au sens figuré « avec ses phrases », accompagné de quelques proverbes. Encore une fois, deux termes qui apparaissent ensemble – « phrase » et « façon de parler » – considérés comme synonymes par le préfacier du DF. Non sans raison, cette relation de synonymie est confirmée dans la définition à l'entrée PHRASE : « Mot qui vient du Grec & qui veut dire façon de parler ». De plus, si l'on regarde de plus près les articles lexicographiques du DF, on s'apercevra que les termes *phrase* et *façon de parler*, employés comme méta-vocables, englobent toute forme d'association lexicale, y compris la collocation.

3. Les collocations dans le DF

Comme l'a précisé Lehmann (1995 : 46), « la pensée linguistique du XVIIe siècle ne méconnaît pas les contraintes d'agencement des mots ni l'importance de la phraséologie ». La collocation sera l'un des phénomènes phraséologiques qui jouera un rôle prédominant au sein du DF, à côté de la locution et du proverbe.

Bien que considéré comme un phénomène linguistique central dans les domaines de la didactique des langues, de la traductologie, de la lexicographie, de la terminologie et encore du TAL, le concept de collocation n'est pas facile à formaliser. Par ailleurs, les critères retenus pour définir ce phénomène et pour le délimiter par rapport à d'autres combinaisons de mots, telles que les expressions idiomatiques et les combinaisons libres, n'ont pas fait toujours l'unanimité chez les

¹⁴ Pour faciliter la lecture, nous avons modernisé en partie l'orthographe des textes. En particulier, nous avons remplacé le s long par le s moderne, tout en laissant intacte l'orthographe lexicale.

linguistes et les autres spécialistes en matière de langue. De plus, la notion de collocation revêt des caractères différents selon la langue d'étude, mais surtout selon une conception étroite ou une conception large du phénomène combinatoire (cf. González-Rey 2002). Alors que la première conception relève plutôt de la lexicographie, en vue d'aboutir à une modélisation formelle de la collocation, la seconde s'appuie sur l'analyse de corpus, dans une perspective contextualiste, dans le but de décrire le comportement de la combinatoire à partir des textes. C'est la première conception qui se trouvera au centre de cette étude. Elle voit la collocation comme l'association récurrente de deux ou plusieurs éléments lexicaux entretenant une relation syntaxique et résultant d'une contrainte sémantique de sélection (cf. Hausmann 1989 ; Heid 1994 ; Mel'čuk *et al.* 1995), dont la base (*affront* dans *essuyer un affront*) garde son sens premier, alors que l'autre élément, le collocatif, est fonction de la base (*essuyer*, dans *essuyer un affront*, prend le sens de 'subir', 'recevoir')¹⁵. Dans la lignée de la tradition lexicographique, la collocation se situe sur un continuum, entre, d'une part, la combinaison libre, qui se caractérise par son caractère transparent et fortuit (par exemple, *essuyer la vaisselle*) et, de l'autre, la locution, qui se caractérise par son caractère opaque et figé (par exemple, *essuyer les plâtres*). Le sens de la collocation (*essuyer un affront*) n'est ni compositionnel (les sens habituels des composants d'une association ayant un sens compositionnel se combinent et sont transparents), ni non-compositionnel (l'association des sens habituels de chaque composant est opaque lorsque le sens est non-compositionnel), mais sémi-compositionnel. En effet, ce qui distingue la collocation des autres formes de combinaison du continuum, c'est le type d'affinité qui s'établit entre les deux éléments ; le collocatif, l'élément synsémantique, est convoqué par la base en raison d'un lien conventionnel imposé par l'usage d'une communauté linguistique (Bossé-Andrieu et Mareschal 1999). On peut parler d'une affinité totale entre les deux éléments, lorsque la base est de préférence associée à un collocatif et exclut les autres. Dans l'exemple classique, *grièvement blessé* et *gravement malade*, la base *blessé* peut se combiner avec *grièvement* et *gravement*, alors que *malade* s'associe seulement à l'adverbe *gravement*. Il existe des cas de monoccollocabilité de certains lexèmes, en particulier, des collocatifs, qui n'admettent d'être associés qu'à une seule base. C'est le cas de la collocation *année bissextile* où le deuxième élément contient le sens du premier. Parfois, la base d'une collocation n'exclut pas les combinaisons avec un synonyme du collocatif, comme dans le cas de *essuyer un affront* et *souffrir un affront*.

¹⁵ Pour Tutin (2013), à l'instar de Hausmann (1989), Heid (1994) et Mel'čuk *et al.* (1995), la propriété de *binarité* est un critère définitoire de la collocation lexicale. Ainsi, des collocations enchaînées comme *essuyer un échec cuisant* ou *fort comme un turc* ont un caractère binaire.

En fonction du type d'affinité entre les deux éléments, il est possible de déterminer le degré de prévisibilité sémantico-syntaxique et le degré de transparence sémantique d'une collocation. Une collocation peut être sémantiquement transparente mais imprédictible (comme *faim de loup* et *beau comme un astre*) ; ou elle peut être à la fois opaque et imprédictible (comme *peur bleue*). Enfin, une collocation peut être transparente et prévisible (comme *essuyer un échec* et *nez aquilin*)¹⁶.

Quel traitement lexicographique est réservé aux collocations ? Quelle place occupent-elles ? Et, enfin, quel type de collocations retrouve-t-on dans le DF ? Pour répondre à ces questions, nous avons sondé la lettre C du dictionnaire, étalée sur 106 pages (numérotées de 100 à 206 dans la première partie de l'ouvrage, de l'édition de 1680¹⁷).

L'organisation de la nomenclature du DF repose sur un double système d'identification du macro-article¹⁸. Sur un plan formel, celui-ci est identifié par le biais du statut typographique de la vedette et de la sous-vedette : la première, placée en tête du macro-article, est marquée en capitales ; la deuxième, placée immédiatement après la vedette, est typographiquement marquée en minuscules et en italique. Sur un plan sémantique, les macro-articles sont organisés selon des relations formelles et/ou sémantiques établies entre la vedette de l'entrée principale et les sous-vedettes des entrées secondaires (Petrequin 2009 : 60-129). Ci-dessous un exemple de macro-article :

- (1) CHAIR, s.f. Ce mot se dit des hommes & des animaux. Partie simple du corps, mole & rougeâtre qui embrasse les fibres & les muscles. [On trouve avec peine les veines limphatiques entre les chairs d'un animal vivant. *Roh.*]
Chair. Ce mot se dit des poissons. [La truite de lac a la chair mole & humide. *Rond.*]
Chair. Ce mot se dit des fruits, comme des glands, des chatégnés, des pommes, des cerifes, des prunes, des pêches, des abricots, des coings, &c. [Ainsi on dit la chair des pommes de capendu est fort bonne.]
 **Chair*. Ce mot au figuré veut dire l'homme en tant que sujet aux passions & aux foiblesses de la nature. [*L'esprit est prompt & la chair est infirme. *Mol.* La terreur d'un traitement inhumain ébranle la chair. *Patru*, 3 plaidoié. *Nous portons par tout avec nous un coeur de chair. *Patru*, 3 plaidoié.]
Chair. Ce mot se dit en terme de peinture, & veut dire qui représente naturellement la chair. [Ce bras est de chair. Ce dos est bien de chair.]

¹⁶ Les trois catégories de collocation ont été identifiées et décrites par Tutin et Grossmann (2002), selon des critères sémantiques. Il s'agit respectivement de la *collocation transparente*, la *collocation opaque* et la *collocation régulière*.

¹⁷ Pour une description des éditions officielles et des éditions piratées du DF, voir Bray (1986 : 81-88).

¹⁸ En reprenant la définition de Wooldridge (1977), le macro-article est un « [e]nsemble formé par un article-vedette et ses sous-articles ».

Le macro-article « CHAIRE-*chair* » est constitué de cinq micro-articles¹⁹, dont le premier est celui de la vedette, les autres sont les micro-articles des sous-vedettes. Dans ce cas, la relation établie entre les entrées du macro-article, sur l'axe vertical, est de type morpho-sémantique.

Sur l'axe horizontal, chaque micro-article se caractérise par la présence d'éléments récurrents, suivant presque le même ordre. Ces éléments, contenant des portions de micro-article, sont appelés *champs informationnels*, dénomination adoptée par la majorité des métalexigraphes dans le domaine de la lexicographie informatique, notamment en vue de l'informatisation des dictionnaires anciens. Dans les différents dictionnaires, chaque champ informationnel est identifiable par des « critères formels fondamentaux » – typographiques, de position, de nature discursive – (cf. Wooldridge 1977, 2003 ; Petrequin 2009 : 130-144). Le DF, comme tous les dictionnaires, possède une organisation par champ qui lui est propre (nous développerons cet aspect dans la section 4).

Au sein du micro-article, les collocations occupent toujours la dernière place, réservée également à l'exemplification, à la locution et au proverbe, à l'intérieur d'une zone consacrée aux informations pragmatiques. Tous les éléments de cette zone sont typographiés en minuscule romaine et insérées entre crochets, sauf exceptions.

Dans le DF, les collocations, où l'une des deux composants est sémantiquement opaque, en particulier le collocatif, reçoivent un marqueur typographique ou métalinguistique. Un premier marqueur typographique est l'astérisque, indiquant que la lexie est utilisée au sens figuré, comme dans (2) et (3) :

- (2) **Chasser*. Poursuivre, donner la chasse à quelque ennemi. [Chasser l'ennemi.]
- (3) **Céleste*, *adj.* Admirable, grand, beau, & charmant. [*Air céleste. *Voi.Poe.*]

Comme on peut le voir, l'astérisque marque l'entrée (2), ou à la fois l'entrée et la collocation, comme dans (3)²⁰. Dans les deux cas, tout ce qui appartient à l'entrée est utilisé au sens figuré.

Il existe par contre des cas où seule la collocation est précédée du marqueur typographique, c'est parce que le sens de la lexie de la combinaison est légèrement différent de celui de l'entrée, comme dans (4).

- (4) CIRCUIT. *s.m.* Tout le tour de quelque lieu. Sorte d'enceinte. [/*.../*] [**Un long circuit de paroles.*]

¹⁹ Le micro-article est l'unité (méta-)lexicographique de base, comprenant adresses et informations du traitement lexicographique.

²⁰ Le marquage au moyen d'un astérisque (et/ou d'une croix), à l'intérieur des crochets, est également utilisé en présence de locutions et de proverbes.

Dans ce cas, le sens du collocatif *circuit*, dans la collocation *circuit de paroles*, ne correspond pas du tout au sens propre de l'entrée. Le lecteur devra donc interpréter le sens de la collocation insérée dans l'exemple.

Font partie de ce groupe les collocations dont l'entrée est doublement marquée par un astérisque et une croix, pour indiquer un sens à la fois figuré et burlesque²¹, comme dans (5) et dans (6) :

- (5) †* *Châtrer*. Oter, diminuer, soustraire. [Châtrer un fagot, un cotret.]
 (6) †* *Chenu*, *chenuë*. Mot poétique. Blanchissant d'écume. [Onde chenuë. *Rac.Ber.*]

Contrairement à ce qu'on a vu dans (4), il y a des collocations qui sont suivies d'une glose explicative servant à définir la partie opaque de la combinaison, comme dans (7) et (8).

- (7) *Cacochime*, *adj.* Qui a un mauvais suc. Qui est plein de mauvaises humeurs. [/.../].
 [**Esprit cacohime*. C'est-à-dire, esprit sot qui convertit tout en mal.]
 (8) *Couvert*. Ombragé. [Chemin couvert. Païs couvert, c'est à dire, rempli d'arbres.]

Dans (8), la difficulté est de comprendre si la glose explicative se réfère aux deux collocations ou seulement à la deuxième combinaison.

Le DF enregistre aussi des collocations spécialisées à l'intérieur d'articles décrivant un terme à travers le marquage « *Terme de...* ».

- (9) *Casser*, *v.a.* *Terme de palais*. Anuler. [Casser un arrêt, casser une sentence.]

Dans (9) les deux collocations sont enregistrées sous l'entrée du collocatif, l'élément sémantiquement opaque de la combinaison. Le synonyme fourni à la place de la définition permettrait au lecteur de comprendre le sens du terme et des collocations. Mais il y a des cas où la collocation spécialisée nécessite une glose explicative, en l'absence d'une définition de l'entrée, comme dans (10) et (11) :

- (10) CORONAL, *coronale*, *adj.* *Terme d'Anatomie*. [Os coronal, *c'est à dire*, l'os du front. Suture coronale, *c'est à dire*, suture extérieure du crâne.]
 (11) *Cronique*, *adj.* *Terme de Médecin*. [Maladie chronique, *c'est à dire*, une longue maladie.]

²¹ Dans la plupart des cas, les deux marqueurs typographiques indiquent la présence de locutions, tandis que la seule présence de la croix introduit parfois un proverbe.

Enfin, les collocations peuvent apparaître sous forme conventionnelle ou insérées dans un exemple. Dans les deux cas, l'information collocationnelle entre crochets peut être soit forgée par le lexicographe, soit extraite d'un texte littéraire ou scientifique²². Ce dernier cas de figure est facilement reconnaissable, du fait que l'information collocationnelle y est suivie de l'indication des références bibliographiques en italiques (cf. Petrequin 2009 : 945-1048)²³. Voici quelques exemples :

- (12) **Chatouilleux, chatouilleuse*. Qui se fache pour peu de chose [Esprit chatouilleux.]
- (13) **Choquer*. Ofencer, blesser. [Il est dangereux de choquer la vanité des Grans. *Vau. Quin. l.3*. Choquer la décision des Conciles. *Pas. L.5*.]
- (14) *Couler*. Ce mot se dit de la vigne, dont les grapes ne grossissent pas à cause du froid. [La vigne coule. Ma vigne a coulé.]

Les informations entre crochets dans (12) et (14) sont forgées par le lexicographe, mais, si dans le premier exemple la structure collocationnelle est explicite, dans le deuxième, les informations collocationnelles sont insérées dans des exemples, donc elles sont implicites (*vigne + couler*). Dans (13) nous trouvons une collocation implicite à l'intérieur d'une citation (*choquer + déterminant + vanité*) et une collocation présentée sous forme conventionnelle, par le procédé de neutralisation, et extraite d'un texte littéraire.

En ce qui concerne la structure syntaxique des collocations, les constructions les plus récurrentes au sein de l'échantillon sont les constructions de type Nom + Adjectif²⁴ :

fête célèbre (dans *célèbre*), *style chaste* et *diction chaste* (dans *chaste*), *esprit chatouilleux* (dans *chatouilleux*₁), *affaire chatouilleuse* (dans *chatouilleux*₂), *abbé commendataire* (dans *commanditaire*), *homme consulaire*, *médaille consulaire* et *famille consulaire* (dans *consulaire*), *fièvre continue* (dans *continu*), *vin couvert* (dans *couvert*₁), *chemin couvert* et *pays couvert* (dans *couvert*₂), *regret cuisant* et *douleur cuisante* (dans *cuisant*).

²² Sur les collocations et les exemples contenant des structures collocationnelles, avec et sans références bibliographiques, nous renvoyons à De Giovanni (2021, 2022a).

²³ Comme nous l'avons vu précédemment, parmi les éléments paratextuels du DF, nous trouvons une *Table* contenant les noms des auteurs cités dans le dictionnaire et une *Table des abréviations* qui est censée fournir l'explication des abréviations employées pour les auteurs et pour les ouvrages. La première *Table* est très incomplète et mentionne moins de la moitié des auteurs cités dans le corps du dictionnaire, cf. Bray (1986) et Petrequin (2009).

²⁴ Les collocations seront listées dans l'ordre alphabétique des lemmes auxquels elles appartiennent.

et les constructions de type Verbe + Nom :

régenter le cabinet (dans *cabinet*), *caler les voiles* (dans *caler*), *caquer le hareng* (dans *caquer*), *casser un arrêt* et *casser une sentence* (dans *casser*₁), *casser un régiment* et *casser une compagnie* (dans *casser*₂), *donner la cale* (dans *cale*), *monter une chaîne* (dans *chaîne*), *battre la chamade* (dans *chamade*), *chamarer un habit* (dans *chamarer*), *chambrier une selle* (dans *chambrier*), *châtrer un fagot* et *châtrer un cotret* (dans *châtrer*), *choquer la vanité* et *choquer la décision* (dans *choquer*).

Dans l'échantillon observé, l'accès à l'information collocationnelle se fait à partir de l'élément sémantiquement opaque, c'est-à-dire le collocatif, à l'exception de cinq collocations de la première liste (*abbé commendataire*, *chemin couvert*, *fièvre continue*, *regret cuisant*, *vin couvert*), et d'une seule collocation de la seconde liste (*régenter le cabinet*) dont l'accès est double, à partir de la base et du collocatif. Ainsi, c'est la perspective du codage ou de la compréhension qui est privilégiée, au détriment de la perspective de l'encodage ou de la production, à moins que le dictionnaire ne soit destiné à des locuteurs natifs et/ou à des locuteurs étrangers de niveau avancé (et, en effet, il semble l'être²⁵).

4. L'accès au sens par la phraséologie collocationnelle

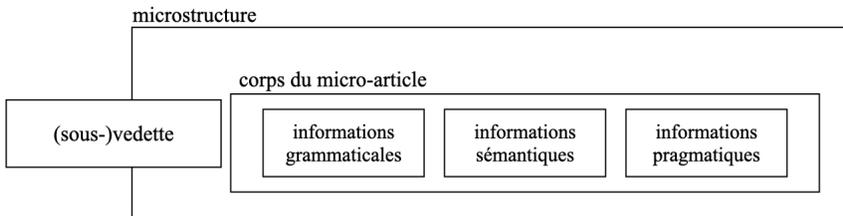
Dans le DF, l'organisation sémantique des unités lexicales est distribuée tant sur l'axe vertical, au niveau du macro-article, que sur l'axe horizontal, au niveau du micro-article. La phraséologie collocationnelle participe de cette distribution sur les deux axes. Sur l'axe vertical, elle est distinctive, tandis que sur l'axe horizontal, elle est descriptive (et sélective). Voici un exemple :

- (15) CAPITAL, *capitale*, *adj.* Ce mot en parlant de lettre veut dire *grande*.
 [Lettre capitale.]
Capital, *capitale*, *adj.* Irréconciliable. [Ennemi capital.]
Capital, *capitale*, *adj.* Ce mot en parlant de peine se dit du bannissement & de la mort [peine capitale.]
Capital, *capitale*, *adj.* Ce mot en parlant de rente veut dire *principal*.
Capital, *capitale*, *adj.* Grand, principal, considérable.
 [Le point capital de l'affaire. *Le Mai*.
 Dessein capital. *Paq. l.6*.
 Defaut capital. *Paq. l.6*.
 Les véritez capitales de la foi. *Arn.*]
Capital, *capitale*, *adj.* Ce mot en parlant de vile veut dire *première*.
 [Paris est la vile capitale du Roiaume de France.]

²⁵ Comme il est écrit dans l'*Avertissement*, le DF s'adresse aux « honnêtes gens qui aiment notre Langue », aux « Etrangers » et aussi aux « Provinciaux ».

Au niveau du macro-article, le collocatif *capital*, dans la collocation *lettre capitale*, a un sens différent du sens des collocatifs contenus dans les autres collocations, comme dans *ennemi capital*, *peine capitale*, *dessein capital* ou *défaut capital*. Au niveau du micro-article, sur la base de l'information sémantique donnée (selon un processus sémasiologique), il est possible de sélectionner la collocation appropriée.

Or, ce modèle d'organisation sémantique – dont le DF est parsemé – n'est pas tout à fait nouveau dans la pratique lexicographique française. En effet, il est déjà présent dans les dictionnaires bilingues des XVI^e et XVII^e siècles (cf. Murano 2012). Le DF, pour sa part, a réussi à s'approprier ce modèle et à l'améliorer. Cette amélioration concerne surtout l'organisation sémantique des unités lexicales sur l'axe horizontal, à savoir au niveau du micro-article. Par le biais d'une représentation graphique, nous allons voir l'architecture de l'entrée lexicographique du DF et de sa division par champs informationnels :



Les trois champs informationnels, des informations grammaticales, des informations sémantiques et des informations pragmatiques, dont est composé le micro-article, sont identifiables au moyen de *points d'accès typographiques*²⁶, respectivement l'italique, le romain et les crochets. Or, comme le constatent Rey et Zaoui (2006), les dictionnaires anciens se caractérisent par un manque de rigidité structurelle du micro-article. En ce sens, les informations présentes dans le dictionnaire ancien font preuve d'une certaine fluidité, ce qui permet de faire appel au concept de *floû informationnel*. Cet état de fait se retrouve également dans le DF²⁷. À quoi est dû ce caractère flottant de la microstructure de notre dictionnaire ? Comme le dit Petrequin (2009), ce manque de rigidité de l'ouvrage de Richelet tient à deux raisons principales. Tout d'abord, le DF est le résultat d'un travail d'équipe – peut-être le premier dans l'histoire de la lexicographie monolingue française –, comme le montre la lettre de Patru à Macroix, du 4 avril 1677 (cf. Kohn 1962). Deuxièmement, étant donné les

²⁶ Terme que nous avons emprunté à Wooldridge & Turcan (1996).

²⁷ Nous sommes convaincu, à l'instar de Petrequin, que ce floû informationnel est principalement dû à une forme d'évolution dans la pratique rédactionnelle du dictionnaire. Cependant, il y a quelques erreurs de rédaction et/ou d'impression.

délais serrés qui ont affecté la rédaction du dictionnaire – selon toute vraisemblance, le dictionnaire aurait été achevé en moins d'un an et demi (cf. Petrequin 2007, 2009) –, les initiatives privées des rédacteurs et la difficulté à uniformiser le travail sont manifestement évidentes.

Ces trois champs peuvent également être identifiés et délimités par des *points d'accès métalinguistiques* qui se caractérisent par la présence d'éléments, précisément métalinguistiques, introduisant l'objet-langue.

C'est le cas du syntagme « Ce mot »²⁸ qui fonctionne comme introducteur d'informations sémantiques (16), de marques diatechniques (17) ou de marques d'usage (18) :

(16) *Cours*. Ce mot se dit des astres & des eaux /.../

(17) *Course*. Ce mot se dit en terme de guerre /.../

(18) **Chair*. Ce mot au figuré veut dire /.../

Or, à partir d'une observation directe de notre échantillon, nous avons remarqué une corrélation étroite entre le méta-vocable « Ce mot », placé en tête d'un énoncé métalinguistique, et les collocations en fin d'article. Vu qu'il n'appartient pas au genre de la définition lexicographique proprement dite, nous appelons, à l'instar de Ducarme (2013), *définition d'emploi* l'énoncé métalinguistique qui occupe le champ des informations sémantiques. Dans le DF, la *définition d'emploi* sert à préciser la valeur d'emploi d'une unité linguistique et, à l'instar de la définition sémantique, elle est marquée en petit romain (sauf exceptions). On peut trouver deux types de définitions d'emploi, collocationnel et situationnel, comme le montrent les deux exemples ci-dessous :

(19) *CORIACE*, *adj.* Ce mot se dit de la viande & veut dire dur. [Viande coriace].

(20) *Coup*. Ce mot se dit encore en d'autres jeux, comme aux billard, à la boule, &c. [Prendre un coup, gagner un coup. Perdre un coup. Coup de dé. Coup d'essai].

Dans (19), l'information introduite par le syntagme « Ce mot se dit de [+ nom] » est une définition d'emploi collocationnel indiquant le collocat de la lexie. La collocation en fin d'article, enregistrée sous forme conventionnelle, complète l'information initiale. Dans l'exemple (20), l'énoncé métalinguistique « Ce mot se dit en [+ nom] » introduit une définition d'emploi situationnel. En effet, l'information est centrée sur

²⁸ Il existe les variantes « Le mot » (dans « *CRÉANCE*, *croiance*, *s.f.* /.../ Le mot de *créance* se dit en parlant de Religion /.../ ») et « mot », précédé ou suivi d'un adjectif (dans « † *CUIDER*, *v.a.* Vieux mot burlesque /.../ ; et dans « *CRAQUELIN*, *s.m.* *Mot provincial* /.../). Dans d'autres parties du DF, on rencontre des syntagmes métalinguistiques tels que « Ce mot qui vient » et « Mot qui vient » fonctionnant comme des introducteurs d'informations étymologiques (un champ instable dans le dictionnaire).

le contexte extralinguistique dans lequel l'unité peut être employée : au billard, à la boule, etc. Une série de collocations, présentées sous forme conventionnelle, complètent l'information fournie au début.

Dans les exemples suivants, nous avons à nouveau constaté la co-présence d'informations collocationnelles précédées d'énoncés métalinguistiques faisant office de définition d'emploi :

- (21) **Chaste*. Ce mot se dit du langage & veut dire exact, correct. [Stile chaste. On ne peut avoir une diction plus chaste, ni plus correcte. *Cos.*]
- (22) *Chargé, chargée*. Ce mot se dit en parlant de cheval & veut dire qui a trop de quelque chose. [Cheval chargé de tête. Cheval chargé d'encolure.]
- (23) *Chargé*. Ce mot se dit en peinture & signifie *trop marqu[é]*. Qui fait une ressemblance Satirique d'une personne. [Portrait chargé. Figure chargée. *Voiez charge.*]
- (24) **Couvrir*, *Ce mot se dit en terme de guerre*, & signifie être à côté, marcher à côté. [La mer couvroit la droite. *Vau. Quin. l. 3.* Couvrir la marche des troupes. *Ablanc. Ret. l. 4. c. 1.* Couvrir l'aile gauche.]
- (25) *COULER, v. n.* Ce mot se dit proprement des eaux & des choses liquides, il signifie aller doucement & selon la pente naturelle ; se repandre doucement. [Fleuve qui coule tout-doucement. *Vau. Quin. l. c. 4.* Laissez couler mes larmes.]

Les informations collocationnelles présentes à la fin de chaque article sont des extensions de ce qui est contenu dans la définition d'emploi initiale. Par exemple, dans (21), l'existence des deux collocations, respectivement explicite et implicite, est motivée par la présence du terme « langage » au sein de l'énoncé métalinguistique qui est dans une relation d'hyponymie avec les deux bases. Dans (22), l'extension de la structure collocationnelle, *cheval chargé*, à l'aide de modificateurs externes, est conforme à ce qui est contenu dans les informations sémantiques. Dans (23) et (24), les collocations enregistrées relèvent des domaines indiqués dans les énoncés métalinguistiques. Enfin, dans (25), la présence du marqueur « proprement » est l'indice du caractère contraint de l'association lexicale²⁹.

5. Conclusion

À travers notre étude, nous avons pu observer que la phraséologie collocationnelle est au centre de l'intérêt des rédacteurs du DF, ce qui sera également le cas dans le dictionnaire de Furetière (cf. Roy-Garibal 2006) et dans le dictionnaire de l'Académie (cf.

²⁹ Sur les marques d'usage dans les dictionnaires anciens, nous renvoyons à Glatigny (1990) et, en particulier, Bray (1990), pour le DF.

Leclercq 2006). Outre les sources orales auxquelles Richelet et les autres rédacteurs font appel, les sources écrites sont certainement constituées des dictionnaires bilingues alors existants, dans lesquels prévaut la tradition phraséologique et phraséographique latine³⁰. Mais il n'est pas indifférent de dire qu'une certaine influence fut surtout exercée par le nouveau genre des *remarques* qui s'imposera en France à partir de 1647 (cf. Ayres-Bennett & Seijido 2011). Cette influence est prouvée par de nombreux éléments jalonnant le DF. Tout d'abord, la référence dans le corps du dictionnaire aux trois principaux remarqueurs de l'époque, Vaugelas, Ménage et Bouhours. En deuxième lieu, l'implication de ce dernier dans la rédaction de l'ouvrage, selon la lettre de Patru³¹. Enfin, l'activité de Richelet en tant que remarqueur et sa volonté de placer des *Remarques* à la fin du DF en guise de corrections, à caractère linguistique, fait du dictionnaire un entre-deux-genres.

La phraséologie collocationnelle traitée dans le DF participe de la structuration de la nomenclature du dictionnaire et de l'organisation sémantique du lexique. L'accès aux informations collocationnelles est inséparable de l'accès aux informations d'ordre sémantique qui les véhiculent en contribuant à leur décodage³².

Pour finir, on découvre dans le DF une pratique lexicographique que l'on retrouve encore aujourd'hui dans les dictionnaires contemporains, tant monolingues que bilingues, c'est-à-dire la mise en contexte grâce à des *indicateurs de collocation* et à des *indicateurs sémantiques*, correspondant respectivement à la définition d'emploi collocationnel et à la définition d'emploi situationnel, comme portes d'accès à l'univers phraséologique d'une langue (cf. Marelllo 1996).

Références bibliographiques

- Ayres-Bennett, W., Seijido, M. (2011), *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*, Garnier, Paris.
- Bárdosi, V. (2017), *Du phrasème au dictionnaire. Études de phraséographie franco-hongroise*, ELTE Eötvös Kiadó, Budapest.
- Bolly, C. (2011), *Phraséologie et collocations. Approche sur corpus en français L1 et L2*, Peter Lang, Bruxelles.
- Bossé-Andrieu, J., Mareschal, G. (1999), « Paramètres de délimitation des collocations du français courant », *Revue canadienne de linguistique*

³⁰ On ne sait pas si Richelet a jamais lu les *Curiositez françaises* de Oudin, de 1640, qui sont intéressantes pour deux raisons : le discours définitionnel qui ouvre la voie à l'analyse des phraséologismes ; et la description des unités phrastiques (cf. Ducarme 2016).

³¹ Nous pensons que c'est surtout l'influence de Bouhours qui a suscité l'intérêt de Richelet pour la dimension phraséologique du langage. Nous renvoyons aussi à Le Guern (2004).

³² Il y a des articles qui manquent d'exemples pour des raisons que nous ne connaissons pas.

- appliquée*, 2(1-2), p. 21-31, <https://journals.lib.unb.ca/index.php/CJAL/article/view/19814/21570>
- Bray, L. (1986), *César-Pierre Richelet (1626-1698). Biographie et oeuvre lexicographique*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
- Bray, L. (1990), « Marques d'usage dans le *Dictionnaire françois de Richelet* », *Lexique*, 9, p. 43-59.
- De Giovanni, C. (2021), « A fraseologia colocacional no *Dictionnaire françois de César-Pierre Richelet (1680)* », *Cadernos de Fraseologia Galega*, 23, p. 39-52, <https://doi.org/10.52740/cfg.22.23.02.00028>
- De Giovanni, C. (2022a), « Les collocations et les exemples : les informations collocationnelles implicites dans les *Dictionnaires françois de Pierre Richelet (1680)*. Pour une étude de phraséographie historique », *Un coup de dés*, 10, p. 77-87.
- De Giovanni, C. (2022b), « “Épithètes, phrases, figures et proverbes”. Analisi dello statuto della fraseologia nella seconda edizione del *Dictionnaire universel (1701)* », in Badolati, M.T. et al. (éds.), *Nuovi studi di fraseologia e paremiologia*, Sapienza Università Editrice, Roma, p. 49-62.
- Ducarme C. (2013), « Analyse de la microstructure comme prolégomènes à l'informatisation d'un dictionnaire ancien : le cas particulier des *Curiositez françoises (1640)* d'Antoine Oudin », *Équivalences*, 40, p. 135-162, <https://doi.org/10.3406/equiv.2013.1385>
- Ducarme, C. (2016), « Le discours définitionnel comme indice pour l'analyse de phraséologismes. Étude menée sur les *Curiositez françoises (1640)* d'Antoine Oudin », in Coluccia, R. et al. (éds.), *Actes du XXVIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes*, <https://web-data.atilf.fr/ressources/cilpr2013/actes/section-5/CILPR-2013-5-Ducarme.pdf>
- Glatigny, M. (éd.) (1990), *Les marques d'usage dans les dictionnaires (XVIIe, XVIIIe siècles)*, *Lexique*, 9.
- González-Rey, M.I. (2002), *La phraséologie du français*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- González-Rey, M.I. (2021), « Phraséologie et idiomatologie : deux termes concurrents ou complémentaires ? », *Roczniki Humanistyczne*, 69(8), p. 17-38, <https://doi.org/10.18290/rh21698-3>.
- Hausmann, F.J. (1989), « Le dictionnaire de collocations », in Hausmann, F.J. et al. (éds), *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexicographie. Dictionaries. Dictionnaires*, De Gruyter, Berlin / New-York, p. 1010-1019.
- Heid, U. (1994), « On ways Words Work Together. Topics in Lexical Combinatorics », in Willy, M. (éd.), *Proceedings of the VIth Euralex International Congress*, Vrije Universiteit, Amsterdam, p. 226-257.
- Kohn, R. (1962), *Lettres de Maucroix. Edition critique, suivie de Poésies inédites et de textes latins inédits extraits du manuscrit de Reims*, PUF, Paris.
- Leclercq, O. (2006), *Construction d'un savoir et d'un savoir-faire dans le traitement du lexique français aux 16ème et 17ème siècles*. Thèse de doctorat soutenue à L'Université Paris-Diderot - Paris VII, sous la direction de Francine Mazière, le 04 décembre 2006, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00353698>.
- Leclercq, O. (2008), « Le rôle des manuels d'enseignement du français langue étrangère dans la construction du lexique aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 150, p. 195-206, <https://doi.org/10.3917/ela.150.0195>.

- Le Guern, M. (2004), « Échos des remarqueurs dans le Dictionnaire de Richelet (1680) », in Caron, Ph. (éd.), *Les Remarqueurs sur la langue française du XVIIe siècle à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 253-261.
- Lehmann, A. (1995), « La citation d'auteurs dans les dictionnaires de la fin du XVIIe siècle (Richelet et Furetière) », *Langue française*, 106, p. 35-54, <https://www.jstor.org/stable/41558721>
- Marello, C. (1996), « Les différents types de dictionnaires bilingues », in Béjoint, H., Thoiron, Ph. (éds.), *Les dictionnaires bilingues*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, p. 31-52.
- Mel'čuk, I., Clas, A., Polguère, A. (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Duculot, Louvain.
- Murano, M. (2012), *Des phrases aux séquences figées. La phraséologie dans les dictionnaires bilingues franco-italiens (1584-1900)*, Clueb, Bologna.
- Petrequin, G. (2007), « Le dictionnaire françois de Richelet : un "aventurier" de la lexicographie », *L'information grammaticale*, 114, p. 5-6, <https://doi.org/10.3406/igram.2007.4442>
- Petrequin, G. (2009), *Le «Dictionnaire françois» de P. Richelet (Genève, 1679/1680). Étude de métalexicographie historique*, Louvain, Peeters.
- Quemada, B. (1967), *Les Dictionnaires du français moderne : 1539-1863*, Didier, Paris.
- Rey, C., Zaoui, C. (2006), « La résurrection du dictionnaire ancien par la déconstruction positive de l'informatique », in Rastier, F., Ballabriga, M. (éds.), *Corpus en Lettres et Sciences sociales. Des documents numériques à l'interprétation*, http://www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Albi-2006/Actes_ALBI-06.pdf
- Roy-Garibal, M. (2006), *Le Parnasse et le Palais. L'œuvre de Furetière et la genèse du premier dictionnaire encyclopédique en langue française (1649-1690)*, Champion, Paris.
- Seguin, J.P. (1993), *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Éditions Peeters, Paris.
- Tutin, A. (2013), « Les collocations lexicales : une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat-argument », *Langages*, 189, p. 47-63, <https://doi.org/10.3917/lang.189.0047>
- Tutin, A., Grossmann, F. (2002), « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue française de linguistique appliquée*, 7, 7-25. <https://doi.org/10.3917/rfla.071.0007>
- Wooldridge, T.R. (1977), *Les débuts de la lexicographie française : Etienne, Nicot et le Thresor de la langue françoise (1606)*, University of Toronto Press, Toronto.
- Wooldridge, T.R. (1999), « DAF 1694: Macrostructure, mésostructure, microstructure, nomenclature, article », <http://barthes.enssib.fr/translatio/rw/academie/acad1694/nomen.htm>
- Wooldridge, T.R. (2003), « La lexicographie assistée par ordinateur », http://barthes.enssib.fr/translatio/rw/fre389/lexico_fr.htm
- Wooldridge, T.R., Turcan, I. (1996), « Les mots-clés métalinguistiques comme outil d'interrogation structurante des dictionnaires anciens », in Clas, A. et al. (éds.), *Lexicomatique et dictionnaires*, FMA/AUPELF-UREF, Beyrouth/Montréal, p. 307-316.

Dictionnaires

- Académie française (1835), *Dictionnaire de l'Académie française*, 6e éd., Firmin Didot Frères, Paris, 2 t. (version électronique disponible sur le site de l'Académie française, sur *Gallica*, sur les bases *Garnier électronique* et sur *Google Livres*).
- Estienne, R. (1539), *Dictionnaire françois-latin* Robert Estienne, Paris (version électronique disponible sur *Gallica*, sur les bases *Garnier électronique* et sur *Google Livres*).
- Littre, É. (1873), *Dictionnaire de la langue française*, Libraire Hachette et C.ie, Paris, Troisième Tome (version électronique disponible sur *Gallica*, sur les bases *Garnier électronique*, sur *Google Livres* et sur <https://www.littre.org/>).
- Nicot, J. (1606), *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, David Douceur, Paris (version électronique disponible sur *Gallica*, sur les bases *Garnier électronique*, sur *Google Livres* et sur le site de l'ARTFL Project en collaboration avec l'ATILF).
- Richelet, P. (1680), *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses [...]*, Jean Herman Widerhold, Genève (version disponible sur *Google Livres*, sur *Gallica* et sur les bases *Garnier électronique*).

